

Le 21 juin 2016

L'honorable Carolyn Bennett, C.P., député
Affaires autochtones et du Nord Canada
Les Terrasses de la Chaudière
Tour nord, 10, rue Wellington
Gatineau, Québec K1A 0H4
InfoPubs@aadnc-aandc.gc.ca

Madame la ministre,

Le 4 mai 2016, la Société canadienne d'évaluation (SCÉ), par le biais de son Conseil d'administration, a adopté une position ferme en regard de l'importance de la réconciliation et s'est engagée à incorporer la réconciliation dans ses valeurs, principes et pratiques. Les résolutions suivantes ont été adoptées.

Attendu que, la Commission de vérité et réconciliation (CVR) a déposé ses résultats, réflexions, conclusions et recommandations sur les pensionnats indiens au Canada,

Attendu que, la preuve du traitement colonial sur les peuples autochtones au Canada est indéniable,

Attendu que, le rapport de la CVR définit la réconciliation comme un « processus continu visant à établir et à maintenir des relations respectueuses »,

Attendu que, le rapport de la CVR inclut des Appels à l'action par lesquels il est demandé aux Canadiens de prendre part à un mouvement de réconciliation afin de bâtir et de restaurer la relation entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada,

Attendu que, le rapport de la CVR recommande de surveiller, d'évaluer et d'établir des rapports sur différents aspects de la santé, du bien-être et de l'éducation des Autochtones, ainsi que sur les progrès de la réconciliation,

Attendu que, entre autres rôles, les évaluateurs documentent l'histoire, évaluent les progrès et façonnent l'avenir,

Attendu que, la SCÉ a inclus parmi les compétences des évaluateurs canadiens le traitement des questions associées à la diversité et à la culture,

Attendu que, la SCÉ a adopté les normes d'évaluation du JCSEE comme ses propres normes, et que lesdites normes incluent la culture, ainsi que les droits de la personne et le respect, par conséquent, qu'il soit

Résolu, que la notion de réconciliation soit incluse dans la valeur actuelle d'intégration de la SCÉ et que la SCÉ fasse une déclaration publique en ce sens,

Résolu, que, dans le cadre de la prochaine révision de sa grille de compétences,

La Société canadienne d'évaluation

Ayant débuté ses activités en 1980, la Société canadienne d'évaluation est la plus ancienne association professionnelle axée sur l'évaluation dans le monde; elle est dédiée à l'avancement de la théorie et de la pratique de l'évaluation. L'évaluation est l'appréciation systématique de la conception, de la mise en œuvre ou des résultats d'une initiative pour des fins d'apprentissage ou de prise de décision. L'évaluation contribue à des décisions efficaces, à des jugements équilibrés et à des conclusions basées sur des données probantes. L'évaluation appuie tant l'amélioration des programmes et des projets que la reddition de comptes, contribuant ultimement à la valeur des investissements organisationnels et sociaux.

la SCÉ inclut explicitement la réconciliation,

Résolu, que la SCÉ renforce sa promotion et son soutien pour l'évaluation réceptive au niveau culturel, et

Résolu, que le groupe de travail sur la diversité soutienne la SCÉ dans l'implantation de considérations pour la réconciliation dans ses activités.

Parce que la SCÉ en tant qu'association professionnelle est étroitement impliquée dans l'appui aux praticiens de l'évaluation dans la fourniture de connaissance rigoureuse en appui aux lettres de mandat des ministres fédéraux et à cause de l'importance cruciale des valeurs de respect et de réconciliation dans la pratique de l'évaluation, la SCÉ mettra en place des actions vigoureuses pour inclure ces valeurs dans ses stratégies, plans et activités. Nous espérons que d'autres associations professionnelles canadiennes marcheront dans nos traces.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président, Société canadienne d'évaluation



Benoît Gauthier

cc: Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député, Premier Ministre du Canada, 80, rue Wellington, Ottawa, ON K1A 0A2